

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD711

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer cet alinéa dans la mesure où cette question entre davantage dans le champ des compétences de l'ONCFS.